

**Communauté de communes Cuenca Rio Telica**  
**Projet de développement local endogène et de planification territoriale**

**Description détaillée du projet**

**Objectifs généraux**

- Promouvoir les partenariats et la coopération entre collectivités territoriales des pays du Nord et du Sud, et aussi du Sud et du Sud, par une implication solidaire dans des projets de territoires clairement identifiés
- 
- Contribuer au renforcement des capacités des territoires en matière de gestion publique, d'aménagement, de planification, d'information géographique, de prévention des risques, de développement local et régional et de démocratie participative
- 
- 
- Renforcer et promouvoir les expériences des peuples autochtones et autres groupes sociaux qui pratiquent des formes de développement durable et endogène
- 
- Favoriser la mise en œuvre des principes du développement durable, en particulier
- dans le domaine social, favoriser l'intégration, l'équité, la participation, le respect et la valorisation du patrimoine socio-culturel
- dans le domaine économique, favoriser le développement endogène, l'autonomie, la coopération et la solidarité
- dans le domaine de l'environnement, s'engager dans la lutte contre le changement climatique, favoriser la protection des éco-systèmes et des ressources naturelles
- dans le domaine politique, promouvoir la décentralisation, la participation des citoyens, le contrôle social et le rôle des autorités locales

Promouvoir l'action intégrée et la coopération entre les acteurs concernés (mouvements sociaux, collectivités publiques, associations, entreprises)

Promouvoir les projets de développement territorial dans lesquels les partenaires assurent conjointement et en toute transparence le financement et la maîtrise des processus et des coûts

Favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier celles qui permettent la visualisation et l'élaboration participative des projets de territoires.

**Action menée au cours de la période janvier 2010 – octobre 2011**

1. Assistance technique : mise au point de la stratégie avec les autorités locales, aide à l'organisation du projet, suivi de la coordination du projet,

engagement de deux civilistes suisses pour la mise en place d'un système d'information géographique et d'un site internet, recherche d'appuis externes (Université technique du Nicaragua, Stratégie Internationale pour la réduction des risques de désastres)

2. Formation : élaboration et fourniture de matériel didactique, organisation de séminaires de formation pour les techniciens et les élus, formation des techniciens à l'utilisation des outils d'information géographique
3. Apport de ressources humaines (techniciens), financières (rémunération de la coordinatrice et des civilistes) et informatiques (images, cartes, logiciels, serveur, etc.)

Par manque de moyens financiers, notre association n'a pas été en mesure de soutenir le processus comme souhaité.

Pour l'année 2012, notre association souhaite obtenir suffisamment de moyens pour réaliser les objectifs fixés, à savoir pour l'essentiel, réaliser des programmes de formation, finaliser le Plan de développement territorial stratégique et mettre en œuvre le programme de mesures

L'élément central du projet est le **Plan de développement territorial stratégique**.

Sous la direction politique des maires et technique de la coordinatrice, avec la participation de tous les acteurs locaux, la réalisation de ce plan a pour objectif central la prévention des risques de désastres et la mise en place d'un programme de mesures visant à améliorer les conditions de vie de la population et à protéger son environnement.

Ce plan prend en compte toutes les composantes du développement durable : les aspects sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels.

Il comporte 4 parties :

1. Un diagnostic participatif qui doit définir les menaces, les vulnérabilités, mais aussi les forces et les potentiels présents dans la communauté de communes.
2. Définir les objectifs à atteindre dans les domaines cités plus haut.
3. Elaborer un programme de mesures à mettre en œuvre.

A ce jour, une grande partie de ce plan a été réalisée. Il doit encore être rediscuté et finalisé avec la participation des acteurs locaux.

A titre d'exemples, voici quelques objectifs et programmes de mesures proposés :

### **Environnement**

Objectifs principaux :

- réduire les risques et la vulnérabilité de la population
- promouvoir la protection de l'environnement et des activités économiques compatibles avec le développement durable

Mesures :

- Reforestation
- Protection des forêts encore préservées
- Construction de drainages
- Soutien aux entreprises respectueuses de l'environnement
- Ordonnances municipales pour le traitement des déchets

## **Economie**

Objectifs principaux :

- Développer la production agro-pastorale, les petites entreprises agricoles et artisanales, la commercialisation des produits
- Développer l'éco-tourisme
- Améliorer les infrastructures

Mesures :

- Crédits pour la diversification agricole
- Crédits pour l'amélioration du bétail
- Aménagement des secteurs favorables à l'éco-tourisme
- Développement des réseaux de téléphone et d'électricité

## **Domaine socio-culturel**

Objectifs principaux :

- Promouvoir la participation citoyenne
- Promouvoir la scolarisation de tous les enfants
- Promouvoir les droits des enfants, des jeunes et des femmes

Mesures :

- Scolarisation gratuite et obligatoire
  - Amélioration des bâtiments et du mobilier scolaire
- Aide à l'amélioration et à la construction de logements pour les plus démunis

## **Plan opérationnel 2012**

Le Plan de développement territorial stratégique est élaboré par les techniciens locaux sous la direction d'un coordinateur local, avec la participation des acteurs locaux et l'appui de notre association. Le projet intègre un programme de formation des techniciens locaux et la mise en place d'un système d'information géographique (SIG), instrument aujourd'hui indispensable à toute planification territoriale, à l'instar de ce qui a été réalisé à Genève dans le cadre du Système d'information du territoire genevois (SITG). C'est une base de données géo-référencée qui réunit des cartes thématiques (cadastre, environnement, agriculture, aménagement, risques, etc.) auxquelles sont associées toutes les informations nécessaires.

Notre association envoie sur place des civilistes suisses formés dans ce domaine qui participent à la formation des techniciens locaux et à la mise en place d'un système d'information géographique (SIG).

La Communauté de communes met à disposition les locaux et prend à sa charge le mobilier, le matériel de bureau nécessaire, les charges et frais divers.